

SHERBROOKE, VENDREDI 11 DÉCEMBRE 1987 (CAHIER B)

Reagan et Gorbatchev sont parvenus à un accommodement durant le sommet

Aucune limite aux recherches sur la "guerre des étoiles"

WASHINGTON (AFP) — MM. Ronald Reagan et Mikhail Gorbatchev ont réalisé de bons progrès dans les négociations sur les armes stratégiques (START) et sont parvenus à un accommodement qui ne menace pas les recherches et les essais américains sur l'Initiative de défense stratégique (IDS), a déclaré peu après la clôture du sommet, un haut responsable américain qui a requis l'anonymat.

Les deux hommes d'Etat sont tombés d'accord pour donner des instructions à leurs négociateurs sur le désarmement à Genève pour parvenir à un traité sur les armements stratégiques (START), a ajouté ce responsable qui a qualifié le sommet de "très réussi".

Il a indiqué que certains progrès avaient été enregistrés dans le domaine des "sous-plafonds" des armes stratégiques (catégories de missiles) mais que tout n'était pas réglé.

Les deux dirigeants sont convenus en principe de la tenue d'un nouveau sommet à Moscou au cours du premier semestre 1988.

La signature d'un traité START n'est pas une "condi-

tion" à la tenue de cette nouvelle rencontre, a-t-il dit, mais "avec beaucoup de travail, il pourrait être possible de signer" un traité à cette occasion.

En ce qui concerne le traité ABM, qui interdit les missiles anti-missiles, les deux parties ont décidé en principe de respecter ce traité "tel qu'il a été signé en 1972" pendant une certaine période.

Sept ou dix ans

Les négociateurs de Genève devront déterminer cette durée avec précision, selon la même source. Jusqu'à présent, les deux pays avaient parlé d'une durée de non-retrait de 7 ou de 10 ans. Le haut responsable américain

a souligné à plusieurs reprises que le point important était qu'aucune des parties n'était limitée dans les recherches, le développement et les essais de l'IDS. Rien de ce qui a été décidé au cours du sommet ne contraint, selon lui, les Etats-Unis à rester dans le cadre de l'interprétation restrictive du traité ABM.

Washington pourrait passer à une interprétation plus large du traité, qui permet davantage d'essais, notamment dans l'espace, dans environ un an et demi lorsque les Etats-Unis l'estimeront nécessaire, a affirmé le responsable en soulignant que les Soviétiques "avaient bien compris" la position américaine sur ce point.

Jusqu'à présent, Moscou établissait un lien entre les START

et l'IDS, s'opposant vivement aux essais prévus de la "guerre des étoiles".

Cette pomme de discorde avait fait échouer le sommet de Reykjavik en 1986.

MM. Reagan et Gorbatchev ont réaffirmé leur volonté de réduire les armes stratégiques de 50 pour cent avec 1.600 vecteurs et de limiter à 1540 les ogives de missiles nucléaires lourds.

"Nous sommes également parvenus à un accord sur un sous-plafond de 4.900 ogives sur les missiles balistiques basés à terre (ICBM) et embarqués sur des sous-marins (SLBM) dans le cadre d'un total de 6000 ogives", a précisé le responsable en précisant qu'il reviendra aux négociateurs des deux pays de négocier un sous-plafond sur les ICBM.

Le ministre canadien de la Défense tient des propos sévères à l'endroit de l'URSS

NEW YORK (PC) — Le ministre de la Défense du Canada soutient que l'Union soviétique et ses alliés poursuivent toujours leur objectif de domination communiste du monde, en dépit du traité de désarmement tout frais signé entre les deux superpuissances et de la réforme interne en URSS.

Au cours d'une intervention tranchant avec l'accent mis sur la confiance entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, cette semaine, M. Perrin Beatty a soutenu que c'est "la force, le réalisme et la détermination" de l'Ouest qui ont préservé la paix, ces quarante dernières années.

Le Canada pense que la meilleure façon de préserver la paix est de "ne pas placer les aventuriers devant la tentation d'une victoire rapide", a-t-il ajouté.

Le ministre Beatty prononçait son allocution devant la "Americas Society", un organisme qui

travaille à améliorer la compréhension mutuelle entre les deux pays. Il doit s'adresser aujourd'hui à des entrepreneurs militaires de Long Island, en vue de les inciter à acheter davantage au Canada.

Le ministre a accueilli favorablement le traité destiné à éliminer les armes nucléaires de portée intermédiaire et a déclaré qu'il espérait voir d'autres accords, qui permettraient aux deux côtés d'obtenir la sécurité recherchée à des niveaux d'armement beaucoup plus faibles.

Une paix armée

Mais il a également tenu à préciser que l'effet du traité, qui éclaircira l'URSS d'un jour plus favorable, ne l'influence guère.

"Nous en sommes à la quatrième décennie d'une paix armée et difficile entre les superpuissances. Par delà le gouffre des valeurs et des idéologies opposées, les nations de l'Occident sont confrontées à l'Union soviétique et à ses alliés du Pacte de Varsovie, équipés d'armes nucléaires, d'imposantes forces conventionnelles et, malgré des réformes internes et des fluctuations tactiques, toujours voués à l'hégémonie communiste."

Les propos sévères de M. Beatty à l'endroit de l'URSS surviennent à un moment où le président Ronald Reagan lui-même, un "faucou" de longue date, semble avoir changé de sentiments au sujet des Soviétiques. Mercredi, M. Reagan, en entrevue avec des chroniqueurs, disait croire que l'Union soviétique a effectué un changement fondamental dans ses politiques et ne cherche plus à dominer le monde.



Le leader soviétique Mikhail Gorbatchev s'est présenté hier pour sa dernière rencontre avec Reagan avec une heure et demie de retard. En chemin, il avait décidé soudainement de prendre un bain de foule devant un restaurant. A l'arrière, on aperçoit le vice-président George Bush.

(Laserphoto AP)

100 missiles sortent tout à coup de l'ombre...

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis avaient ces dernières semaines dans leurs bases en Europe près d'une centaine de missiles intermédiaires de longue portée (LRINF) de plus que les chiffres donnés à Washington avant la signature du traité américano-soviétique sur ces armements nucléaires, indique l'un des textes annexes de ce traité, publié hier.

Après 48 heures d'atermolements, le gouvernement américain a publié le "mémoire d'accord" qui, dans le traité, donne pour la première fois la liste complète des INF déployés ou tenus en réserve par les deux pays, soit 859 missiles américains et 1752 missiles soviétiques.

En ce qui concerne l'OTAN, ce document montre qu'il y avait au total 132 Pershing II sur le territoire de la RFA et non 108, chiffre qu'avancent les responsables américains auparavant et qui correspondaient à une décision de l'OTAN. Il y avait aussi 325 missiles de croisières (GLCM) au lieu de 256 — soit 119 GLCM en Grande Bretagne (et non 96), 108 en Italie (96), 62 en RFA (48), 36 en Belgique (16) mais bien zéro aux Pays-Bas.

Il y avait bien cependant 108

Pershing II et 256 GLCM de déployés et officiellement déclarés opérationnels.

Missiles de remplacement

En outre, se trouvaient en RFA 12 Pershing II "de remplacement" (destinés par exemple à remplacer un engin éventuellement défectueux) et non officiellement opérationnels. Ces 12 missiles n'avaient d'ailleurs pas de plates-formes mobiles de lancement.

Il y avait aussi en Europe 53 GLCM, soit non encore déclarés opérationnels, soit destinés à remplacer des missiles défectueux. Il y avait toutefois dans ces bases 29 plates-formes de lancement, baptisées également "de remplacement". Ces 12 Pershing II et ces 53 GLCM sont cependant "déployés".

En revanche, entrent dans la catégorie des missiles "non déployés" 12 Pershing II supplémentaires tenus en réserve en RFA sans rampes de lancement (à Weilerbach) et 16 GLCM sans plates-formes de lancement en Belgique (à Gosselies, dans une installation de réparations).

A l'intérieur
Informations
générales
pp. 3 et 8
Vivre en '87
p. 4
De tout et de tous
p. 6

EATON PEUT VOUS AIDER À CHOISIR LE MEILLEUR APPAREIL-PHOTO À OFFRIR POUR NOËL!

1. Appareil Spectra de Polaroid.

199⁹⁹ ch.

1A. (Non représentée). Pellicule Spectra de Polaroid.

122⁹ ch.

2. Ektrallite 10 de Kodak.

3147 ch.

3. Appareil K12 de Kodak à mise au point automatique. Avec étui. Pile comprise.

199⁹⁹ ch.

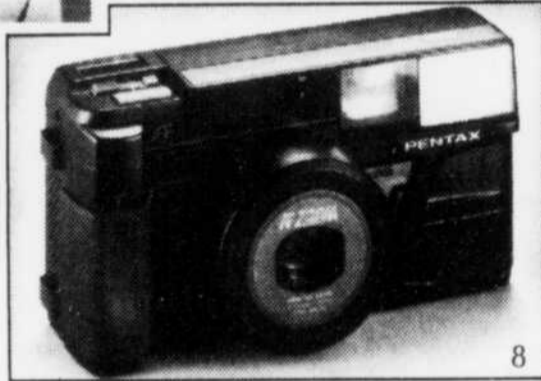
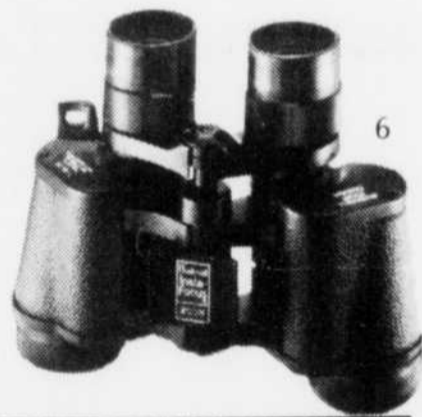
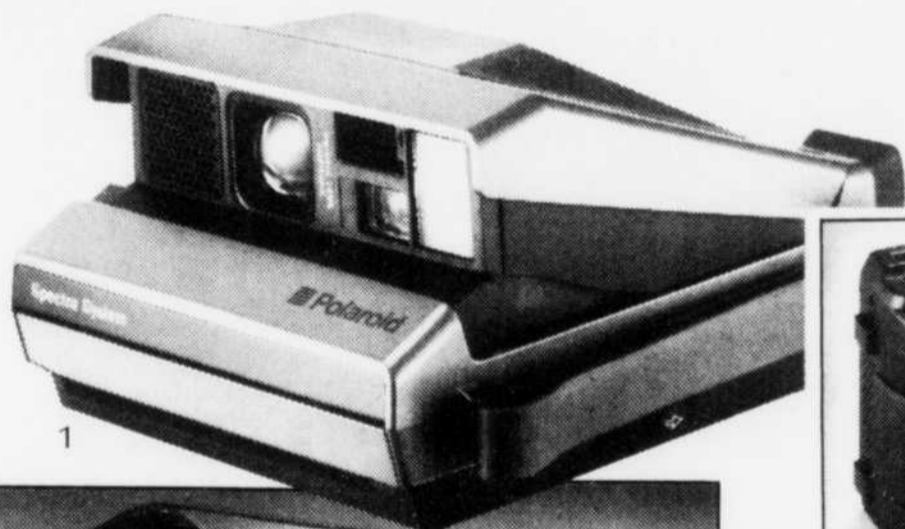
4. Appareil Sureshot Supreme 35 mm de Canon. Mise au point automatique.

259⁹⁹ ch.

5. Appareil Sureshot Tele 35 mm de Canon.

349⁹⁹ ch.

Eaton au Carrefour de l'Estrée. Rayon 512. Achats en personne seulement.



D'autres bonnes idées-cadeaux

6. Jumelles Ensign 7.15 x 35 de Bushnell qui vous rapprochent de l'action en pesant simplement sur un bouton.

849⁷ ch.

7. Jumelles Ensign 8 x 40 de Bushnell à offrir aux amateurs de sport!

699⁹ ch.

8. Appareil "Zoom 70" de Pentax. Entièrement automatique.

379⁹⁹ ch.

9. Ensemble "Starshot" 35 mm de Safari. Comprend un appareil à mise au point automatique, un étui, une dragonne et des piles.

399⁹ ch.

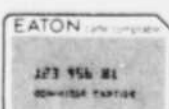
10. Appareil Freedom III de Minolta. Maniement facile.

239⁹⁹ ch.

20% de rabais sur cadres avec passe-partout!

Nous déduisons 20% sur le prix courant étiqueté des cadres avec passe-partout. Choix de modèles et de formats. Achats en personne seulement au rayon de la photo.

Venez ou téléphonez: 563-9555



Credit accepte avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne

EATON

Nous sommes...le grand magasin du Canada

Les paroles ne suffisent pas

La population canadienne commence à reconnaître les efforts du gouvernement Mulroney. Deux sondages, l'un de Gallup et l'autre d'Angus Reid, indiquent en effet une remontée des conservateurs dans la faveur populaire; six points dans le premier cas, sept dans le deuxième. Le premier ministre canadien pourrait probablement accentuer cette tendance en tirant les bonnes leçons du rapport Parker.

L'accord du libre-échange et celui du lac Meech expliquent probablement en bonne partie cette remontée. De même, la croissance économique, la baisse du taux de chômage, sans oublier la performance respectable du premier ministre Mulroney aux sommets du Commonwealth et de la francophonie, ont sans doute été finalement évalués à leur juste valeur par une plus grande proportion de Canadiens. On peut également supposer que, connaissant maintenant un peu mieux les politiques du NPD, un certain nombre d'électeurs se détournent de ce dernier au profit du Parti conservateur.

Mais rien n'est acquis, loin de là. Le parti de M. Mulroney demeure toujours en troisième place et la pente ne sera pas facile à remonter.

Pourquoi? Parce que la population a été marquée par les nombreux scan-

dales de moralité publique qui ont secoué le gouvernement conservateur, l'affaire Stevens entre autres. Le juge Parker, on le sait, a statué que l'ex-ministre de l'Industrie a enfreint à 14 reprises, les règles de conduite sur les conflits d'intérêts. Mais M. Stevens siège encore au Parlement...

Selon ce que rapportait la Presse canadienne hier, le premier ministre aurait averti ses députés qu'il ne tolérera plus de scandales semblables à l'affaire Stevens. Fort bien. Maintenant, que M. Mulroney joigne l'acte à la parole et expulse Sinclair Stevens de son gouvernement.

Et de plus, le premier ministre devrait suivre la recommandation du juge Parker qui suggère que les règles sur les conflits d'intérêts fassent l'objet d'une véritable législation prévoyant des sanctions pénales et non seulement définies par un code de conduite moral comme c'est le cas actuellement.

S'il veut que son parti poursuive sa remontée dans les sondages et puisse espérer un second mandat, le premier ministre Mulroney doit convaincre les électeurs que la corruption politique est chose du passé dans son gouvernement. Et les paroles ne suffiront pas.

Roch Bilodeau

La protection des enfants, un devoir sacré

Alors que le rapport annuel du comité de protection de la jeunesse révèle que 747 cas d'abus sexuels d'enfants ont été officiellement déclarés l'an dernier et que 28 meurtres d'enfants ont été commis, il nous apprend aussi que ceci ne constitue que la pointe de l'iceberg.

Deux types de situations mais tout aussi tragiques et révoltantes les unes que les autres. Prévoir les cas de violence subite et explosive est pratiquement impossible. Mais si les lois les plus étanches n'empêchent pas le pire, il doit y avoir moyen de mieux appliquer les lois en vigueur, de mieux utiliser les moyens déjà à notre disposition.

Le cas des enfants battus ou abusés sexuellement ne concerne pas que les travailleurs sociaux affectés à la protection de la jeunesse, mais le personnel des salles d'urgence et des bureaux de médecin, le personnel des écoles, la parenté et les voisins. La protection des enfants n'est pas l'affaire de quelques professionnels rémunérés pour réparer les pots cassés, elle est affaire de prévention.

Et à ce compte, elle nous concerne tous. Les blessures apparentes pourraient être dépistées à l'hôpital ou à l'école, les traumatismes causés par des sévices répétés ou par des abus sexuels devraient normalement être aperçus par des éducateurs ou du per-

sonnel de soutien attentif dans une école. Bien questionné, avec pudeur et délicatesse, un enfant finira par se confier et indiquer s'il est soumis à de mauvais traitements. Il est plutôt rare qu'un enfant sera victime d'un meurtre, sans que ce geste n'ait été précédé durant plusieurs jours, semaines ou mois, de coups et blessures.

C'est donc dès le départ que les témoins, directs ou indirects, ont le devoir de souligner des cas possibles d'abus. Vaut mieux en effet se tromper que de laisser pourrir des situations jusqu'à l'irréparable.

Une fois avertis, ce sont les services de protection de la jeunesse qui auront la responsabilité de soutenir à leurs milieux des enfants abusés. Et les tribunaux auront à se montrer très fermes dans l'application des lois. La souffrance d'un seul enfant devrait nous être intolérable. Au point d'adopter une sévérité extrême avec les fautifs et de dépenser les sommes d'argent qui s'imposent pour protéger efficacement les enfants.

Ceci n'empêche pas de prôner la thérapie pour les abuseurs. Mais en attendant une guérison et un changement de comportement, la protection de l'enfant est capitale et passe avant le droit du parent à assumer une garde dont il est temporairement indigne.

Jean Vigneault

ECHO-GRAMME

RÉCEPTIONS DES FÊTES

NEZ
ROUGE

NEZ
POLICIER

Quand on a un coup de trop "dans le nez"

TRIBUNE LIBRE

Médecins en régions éloignées: une politique digne de la Russie

Monsieur l'éditeur,

Dans un article intitulé "Grève générale illimitée des étudiants en médecine" de La Tribune du 05 décembre dernier, vous rapportiez que le gouvernement du Québec s'appête à adopter le projet de loi 97 par lequel il veut accorder à l'étudiant de médecine (quatre années d'études universitaires et de stages cliniques) le droit de compléter ses études en médecine familiale (deux années supplémentaires) ou en spécialité (cinq années supplémentaires) à la condition: a) d'oeuvrer dans une région éloignée, b) d'y oeuvrer pour un nombre d'années fixé par le gouvernement. Dans le cas contraire, l'étudiant sera soumis à des clauses pénales.

Je me sens d'autant plus à l'aise d'exprimer mon désarroi et mon écoeurlement qu'à la fin de

mes études de spécialité, je suis parti — volontairement — avec ma famille pratiquer la gastro-entérologie pendant quatre ans à Rimouski.

Je trouve, Monsieur l'éditeur, dégradant et immoral que des technocrates ou des représentants élus puissent même considérer de traiter ainsi un groupe de concitoyens.

Je ne peux pas me résoudre à croire que, dans une société dite libre, l'on s'appête à envoyer de force des gens travailler dans des régions éloignées. Nous ne sommes tout de même pas en Russie! Il faut à tout prix empêcher des technocrates anonymes d'initier au Québec une tradition de Goulag! Les étudiants en médecine n'ont commis aucun crime; les forcer à travailler contre leur gré, là où ils ne le désirent pas, enfreindrait la Charte des droits

et libertés; de plus, on créerait un dangereux précédent par lequel un gouvernement dictatorial pourrait se permettre les extravagances les plus inimaginables dans un pays toujours dit "libre".

Le gouvernement du Québec n'a qu'à regarder en Ontario où le ministère de la Santé a institué un programme très efficace de recrutement de médecins pour les régions nordiques: en Ontario, on a compris depuis longtemps qu'on attire les abeilles avec du miel plutôt qu'avec du fiel.

Je souhaite, Monsieur l'éditeur, que l'on rejette carrément le projet de loi 97; car vous pourriez être de la prochaine catégorie de travailleurs à être expédiés dans le grand nord pour un "nombre indéterminé d'années".

A. Pellicano, m.d.
Gastro-entérologue
Sherbrooke

OPINION DES LECTEURS

Une solution à la sous-scolarisation

Il est difficile de connaître le nombre exact d'adultes sous-scolarisés au Québec. Ces personnes ressentent une si grande crainte d'être découvertes qu'elles emploient des stratagèmes de toutes sortes pour arriver à dissimuler leur situation.

Certains chiffres indiquent entre 300 000 et 500 000 adultes sous-scolarisés au Québec. Même si la scolarité augmente chez les jeunes, la pratique nous fait constater que le nombre d'adultes peu scolarisés loin de diminuer, est en train d'augmenter. Ces chiffres pourraient représenter 10 000 adultes sous-scolarisés à Sherbrooke.

Faire le portrait d'un adulte sous-scolarisé s'avère difficile à cause des nombreuses facettes de sa personnalité. Il est important de nuancer toute description. Est sous-scolarisée, toute personne limitée dans sa capacité de réfléchir la réalité, dans sa faculté de choisir et d'utiliser les mots pour nommer cette réalité, la décrire, l'interpréter et la modifier. Etre étiqueté sous-scolarisé est un "fait social" et un fait social est un événement politique.

Au Québec, la sous-scolarisation est répandue dans l'ensemble de la société, mais très majoritairement dans ce qu'il est convenu d'appeler, les classes défavorisées ou démunies. Les personnes sous-scolarisées sont des

adultes avec des besoins spécifiques, donc le développement d'une formation en alphabétisation doit tenir compte de ces besoins.

Le présent, l'expérience de vie, les besoins, les situations réelles de l'adulte sont les points de départ de toute activité éducative. L'apprentissage du français ou des mathématiques s'intègre à l'intérieur de ces activités. L'adulte en formation est un être en situation et l'apprentissage n'est complété que lorsqu'il est appliqué dans les situations de vie.

Il est important de percevoir la sous-scolarisation comme un phénomène social et culturel qui touche la population en général. Ne pas savoir lire, écrire, compter minimalement, c'est être condamné à rester confiné aux marges de la vie quotidienne.

La société reconnaît assez facilement le droit qu'a tout adulte de se scolariser. Cependant, la dimension du devoir qu'a chaque individu sous-scolarisé de participer aux activités de formation, n'est pas évidente "la sous-scolarisation étant un fait social, la solution demeure une action sociale concertée".

Bien sûr, des activités d'intervention, de sensibilisation et de promotion sont réalisées par les organismes d'éducation comme Alpha-Estrie. Cependant, cette

seule intervention n'est pas complète tant et aussi longtemps que chaque organisme public, chaque employeur, chaque association n'aura pas développé des moyens de venir en aide à ce groupe difficile de la population.

Une ville comme la nôtre peut être fière de la culture qu'elle affiche partout. Comment ne pas se sentir responsable individuellement et comme groupe, de cette partie de la population peu scolarisée qui ternit l'image culturelle qu'on se fait d'une société industrialisée?

La solution est simple. Il existe des activités d'alphabétisation (formation de base) partout en Estrie, particulièrement à Sherbrooke. Des animateurs compétents dispensent de la formation aux adultes inscrits à ces activités. Le cadre est agréable, la démarche facile, l'atmosphère familiale.

A toutes les personnes qui peuvent lire cette lettre, pensez qu'à côté de vous, un adulte ne peut le faire, ou le fait difficilement. Donnez-lui le cadeau du savoir, parlez-lui des ateliers de formation où il peut s'inscrire en tout temps.

Pour de plus amples informations, on peut toujours contacter Alpha-Estrie.

Monique Gagnon Tremblay
permanente d'Alpha-Estrie

Oublie ce défi...

Dans un centre hospitalier on laisse de côté les balises de la convention collective et on modifie les règles pour l'obtention de certains postes. Le résumé des critères du document de 50 pages pourrait se lire comme suit:

Jeune ambitieuse dynamique voulant relever un défi de taille et par surcroît infirmière, le projet Dédale-Arrow t'attend. Ton plan de carrière est devenu infirmière chef un jour. Viens tracer tes premiers jalons comme infirmière chef d'équipe ou assistante infirmière chef au C.H.U.S.

Les modalités sont simples: tu dois avoir en plus du cours de base quelques crédits universitaires, être capable par ta subtilité d'orienter les gens et les faire changer d'idées à ton contact. Répondre à un test écrit et aussi jouer à quelques jeux de simulations qui ne sont pas nécessairement concrets.

Tu as de l'imagination, viens relever le défi. Toi qui as quelques années de carrière, oublie ce défi car il t'élimine au départ par la subtilité du processus puisque le Monopoly est différent de quelques arpentés de pièges.

Michel Germain
Sherbrooke

Une année de succès

L'année 1987 a été pour moi une année de succès dans le monde du baseball et nombreuses furent les marques de reconnaissances. Il était parfois gênant de voir tant d'importance accordée à l'entraîneur, alors que beaucoup de personnes sont impliquées dans le succès d'une équipe comme les Athlétiques Midget AAA.

Les principales marques de reconnaissance sont venues des parents et des joueurs lors du Championnat Canadien, des nombreux journalistes de la presse écrite et parlée qui ont été formidables cette saison et de Baseball Québec qui m'a sélectionné entraîneur de l'année (section mineure). Toutefois, j'ai beaucoup apprécié d'être reconnu dans mon milieu de travail (grâce à l'implication de la direction et de Julien Richard de la Fondation Le Phare), et de recevoir le titre d'entraîneur rémunéré de l'année lors du Gala des mérites Sportifs 1987.

A plusieurs occasions, j'ai raté la chance de remercier des personnes qui ont contribué directement à mes succès: d'abord la première et la plus importante, Andrée ma charmante épouse qui depuis dix ans a fait preuve de tant de compréhension. Il y a éga-

lement Marc Delisle qui à titre d'assistant-entraîneur voit passer tous ces succès, et est rarement cité à titre de grand responsable. Lucien Carrier, cet homme d'affaires qui ne compte plus les années d'implication dans le sport et qui fut un gérant formidable. La population de Sherbrooke et les autorités municipales nous ont permis d'obtenir des conditions de jeu qui font l'envie de plusieurs autres organisations de la Province. Je m'en voudrais de ne pas féliciter et remercier mes joueurs, pour leur sélection d'équipe de l'année 87 et de toutes les joies qu'ils m'ont procurées.

Je souhaite longue vie à ce Gala des Mérites Sportifs et je félicite les nombreux bénévoles qui permettent à la population et à tous ces engagés du merveilleux monde du sport de prendre conscience au moins une fois l'an du nombre et de la qualité des personnes impliquées dans de nombreuses disciplines. On a vraiment tous les éléments chez nous pour réussir de grands projets...

Yvon Lachance
Éducateur physique
Entraîneur des Athlétiques
Midget AAA - baseball

BAVASSERIES

Voici quelques extraits de mon plus récent livre, "Comment éviter la dépression":

— 0 —
Si vous vous inquiétez de vos capacités intellectuelles, suivez les débats parlementaires à la télévision. Et si vous vous trouvez encore nonos, écoutez et lisez tout ce que Ginette Reno et Michelle Richard peuvent raconter pendant une année.

— 0 —
Vous vous sentez en contradiction avec vous-même et vous ne savez plus très bien où est le mal et le bien. Retrouvez le sens des proportions en vous disant que le président des États-Unis vient de

signer un pacte sur les armes nucléaires avec le diable en personne, celui qui dirige l'empire du mal".

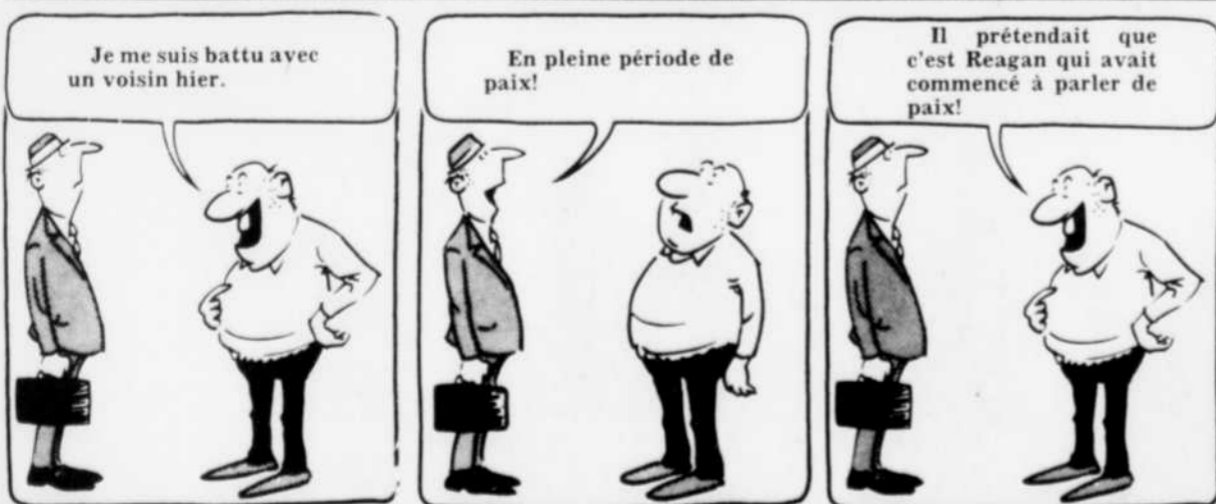
— 0 —
Vous n'êtes pas en bonne condition physique et vous n'avez pas la discipline nécessaire pour vous y mettre. Un petit truc: des week-ends de jogging à Drummondville ou à St-Hyacinthe; vous arrêtez de courir seulement lorsque vous trouvez quelque chose d'intéressant sur votre passage. Dans peu de temps, vous pourrez courir le marathon!

— 0 —
Si vous n'avez pas souri depuis

longtemps, ne vous en faites pas. Ça fait au moins dix fois plus longtemps que Denise Bombardier, Claude Ryan et Yvon Charbonneau n'ont pas souri... s'ils l'ont déjà fait. Par ailleurs, en écoutant la fin du téléjournal avec Bernard Derome, vous pouvez voir comment on peut avoir l'air fou quand on se force. C'est vrai qu'il est important de rire, mais pour vraiment se bidonner, rien ne vaut les robes de la météorologiste Jocelyne Blouin ou une entrevue avec Brian Mulro-

— 0 —
Plume Lenerrier

Maux d'esprit



la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

ADMINISTRATION

YVON DUBÉ
Président et Éditeur
JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.)
et Secrétaire-trésorier
LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.)
et Éditeur-adjoint

RÉDACTION

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef
JEAN ROY
Directeur de l'information
PIERRE-YVON BÉGIN
Chef des nouvelles
ROCH BILODEAU
Chef éditorial-adjoint
JEAN-PASCAL BEAUPRÉ
Chef de pupitre
DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur de la publicité
DAWSON BEAULIEU
Adjoint au directeur
ALAIN TÉTREAULT
Adjoint au directeur
PAUL ALLARD
Chef de bureau

PRODUCTION

J. JACQUES DELORME
Chef des opérations
GÉRARD PÉPIN
Adjoint
GASTON GRENIER
Adjoint
CHARLES-ÉMILE CHARRON
Chef pressier
EXPÉDITION
MICHEL DOYON
Gérant

COMPTABILITÉ

ANDRÉ CORRIVEAU
Chef comptable
JULIENNE POULIN
Gérante du crédit
BÂTISSE
ANDRÉ JACQUES
Responsable

TIRAGE

GASTON GAGNÉ
Directeur au tirage
ANDRÉ CUSTEAU
Adjoint au directeur
Gérants de district:
JACQUES FAUCHER
MICHÈLE FOURNIER
JULIE LACHANCE
MICHEL LAVOIE
SERGE NADEAU
JEAN-MARC PÉPIN
GASTON PINARD
JEAN-LUC PINEAULT
JEAN-CHARLES POULIN

Projet de réforme de l'aide sociale

Réaction nettement négative des représentants des assistés sociaux

par André BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Les organismes regroupant les assistés sociaux du Québec n'ont pas été lents à réagir, et de façon très négative, contre le projet de réforme de l'aide sociale proposé hier par le ministre de la Main-d'œuvre et de la sécurité du revenu, M. Pierre Paradis.

Dès hier après-midi, quelques heures après la divulgation du document, la coalition Scrap-Paradis (solidarité contre la réforme à Pierre Paradis) annonçait une mobilisation de ses membres, lundi prochain, par l'occupation d'un bureau du gouvernement à Montréal.

Pendant ce temps, au Parlement de Québec, le front commun des assistés sociaux dénonçait avec force ce que le ministère a produit après deux ans de travail et de réflexions.

"Voilà une loi coercitive que l'on veut faire adopter: on va dire à l'assisté social, si tu ne fais pas ceci, tu seras pénalisé."

"On veut inciter les assistés so-

ciaux au travail mais le ministre Paradis a oublié d'édicter une politique de plein emploi, alors que l'on compte déjà 300.000 chômeurs au Québec; en envoyant des assistés sociaux au travail avec un salaire de \$100 pour une période maximale d'un an, le patron ne le gardera pas ensuite à \$500 puisqu'il sait qu'il pourra obtenir les services d'un autre bénéficiaire pour le même traitement et pour une autre année."

"C'est du 'cheap labor' que l'on veut former. Et, en plus, les plus démunis de la société ne retourneront pas un sou de plus en 1990, avec cette supposée réforme, que si on gardait le régime actuel de l'aide sociale."

La porte-parole du front commun des assistés sociaux, Mme Linda Gagné, a ainsi rejeté la réforme Paradis.

Entourée par des collaborateurs et collaboratrices et par la députée péquiste de Maison-Neuve, Mme Louise Harel, Mme Gagné en avait long à dire hier la-dessus.

Rien de positif

Très sévère dans son jugement, elle estime qu'il n'existe pas un élément positif dans ce document.

Plus tôt à l'Assemblée nationale, Mme Harel avait aussi donné un croc-en-jambe à la réforme. "Dans le monde imaginaire des emplois fictifs pour tous, élaboré par le ministre, les perdants seront ceux et celles qui, de victimes du chômage, se retrouveront responsables d'occuper un emploi qui bien des fois n'existera pas", a-t-elle dit.

"Aucune réforme de l'aide sociale n'est possible sans réforme en profondeur de la fiscalité et une stratégie visant à atteindre le plein emploi. Le gouvernement semble se préparer à mettre sur le marché ces hommes et ces femmes obligés de prendre tout ce qu'on leur offrira dans le respect ou non des normes du travail", a ajouté la députée de Maison-Neuve.

Mme Gagné a plus tard accusé le gouvernement de manquer de logique quand il parle d'inciter les gens à aller sur le marché du travail.

"En l'absence du plein emploi, comment voulez-vous qu'un assisté social puisse aller grossir les rangs des travailleurs? Que le gouvernement injecte des sommes dans une politique de création d'emplois et vous verrez que les plus démunis répondront à l'appel", a-t-elle ajouté.

Libre-échange: Reisman remet à Mulroney le texte final de 2,400 pages

OTTAWA (PC) — Le négociateur en chef du Canada, M. Simon Reisman, a remis au premier ministre Brian Mulroney, hier à 16h40 précisément, le texte final de l'entente de libre-échange avec les États-Unis.

Le texte de 2.400 pages, qui est basé sur l'accord de principe de 35 pages du 4 octobre dernier, doit être rendu public vendredi. Il remplit trois volumes, dont le poids atteint cinq kilogrammes.

M. Mulroney a dit de l'entente que c'était une grande réalisation pour le Canada et il a loué le travail de M. Reisman et de la ministre du Commerce internationale, Mme Pat Carney.

"C'est un grand jour pour le Canada", s'est exclamé le premier ministre.

Le traité doit être signé par M. Mulroney et le président Ronald Reagan le 2 janvier prochain, avant d'être soumis à l'approbation du Congrès américain et du Parlement canadien. Il doit entrer en vigueur, pour une période de 10 ans, le 1er janvier 1989.

M. Reisman a posé ses initiales sur chacune des pages du traité, de même que M. Peter Murphy, négociateur en chef des États-Unis.

"C'est le point culminant de ma carrière", a déclaré M. Reisman en quittant le bureau de M. Mulroney, après lui avoir remis le texte final.

On a déjà signalé plusieurs questions où le texte juridique diffère de l'accord de principe.

C'est ainsi que des sections de l'accord sur les transports ont été rayées du texte final. Il y a aussi des changements sur la formation du mécanisme mis en place pour régler les différends commerciaux entre les deux pays.

Par ailleurs, les consommateurs qui s'imaginent que le libre-échange signifie qu'ils pourront faire du shopping sans restrictions aux États-Unis pourraient avoir la surprise de leur vie au moment de passer les douanes canadiennes.

Les officiels fédéraux affirment que le traité ne changera pas les limites de marchandises hors-taxe ni les autres restrictions s'appliquant à ce que les Canadiens peuvent ramener chez eux au retour de leurs voyages aux États-Unis.

D'abord, il faut oublier l'idée de stocker des alcools américains à \$8 la bouteille. La limite d'une bouteille de 40 onces (à peu près un litre) demeurera en vigueur et, si vous ramenez plus d'une

cartouche de cigarettes, l'excédent sera confisqué comme d'habitude.

La limite des achats hors-taxes se maintiendra à \$100 par personne pour chaque voyage à l'extérieur d'une durée dépassant 48 heures, \$300 par personne pour l'année pour tout voyage dépassant six jours.

Cependant, l'accord permettra éventuellement aux visiteurs américains d'emporter chez eux des marchandises canadiennes sans payer de droits et sans restriction aucune.

La ministre du Commerce Pat Carney semble penser que l'ac-

cord canado-américain donnera le droit aux consommateurs canadiens d'acheter des marchandises américaines à bon marché sans avoir à craindre les douaniers au retour à la maison.

Récemment dans un discours, elle a déclaré qu'on lui avait demandé "si le libre-échange voulait dire qu'on pouvait rapporter n'importe quoi après un voyage aux États-Unis sans avoir à payer de droits de douanes. La réponse était oui".

Les collaborateurs de Mme Carney affirment que la réponse aurait dû être un non catégorique.



Le premier ministre Brian Mulroney, qui tient le texte final de l'accord de libre-échange en trois volumes, serre la main du négociateur en chef canadien Simon Reisman.

A travers le pays

Le Parlement ferme tôt cette année...

QUEBEC (PC) — Même si elle pouvait siéger en soirée et même toute la nuit, l'Assemblée nationale a suspendu ses travaux dès 18h00 jeudi soir.

Le gouvernement a ordonné la suspension des travaux après le débat, en après-midi, de deux projets de loi mineurs, l'un traitant de la fiscalité municipale, le deuxième des sociétés de placement.

Il y a eu également adoption d'un projet de loi privé.

Habituellement, à cette période de l'année, il est fréquent que les travaux de la Chambre se poursuivent tard en soirée, voire même pendant toute la nuit.

L'opposition péquiste y voit confirmée son opinion selon laquelle aucune loi importante n'est inscrite au Feuilleton (agenda) de l'Assemblée nationale.

Cette semaine, en dépit du fait que la Chambre aurait pu siéger presque 24 heures par jour, elle a suspendu ses travaux dès 18h00 mardi, à 21h00 mercredi et à 18h00 jeudi.

Exportations illégales vers l'Afrique du Sud

OTTAWA (PC) — Les compagnies Aero-vue et Lajal Scientifique, de Vanier, en banlieue d'Ottawa, ont été condamnées, hier, à des amendes de \$10.000 chacune pour avoir exporté illégalement du matériel de haute technologie à l'Afrique du Sud.

Les deux entreprises ont reconnu leur culpabilité aux deux chefs d'accusations déposés à la suite d'une enquête de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Leur président, Larry Camphaugh, a pour sa part bénéficié

d'une sentence suspendue de deux ans.

Les sentences ont été imposées par le juge Jean-Marie Charbonneau, de la Cour provinciale de l'Ontario.

Cet aveu de culpabilité ne s'est pas fait toutefois sans que le secrétaire des deux entreprises, Me Martin Bédard, dans un long plaidoyer, ne réfute plusieurs faits allégués par l'enquêteur de la GRC dans cette affaire, dont celui voulant que matériel devait servir à "un usage militaire" plutôt qu'à "un usage civil".

Frégates: aucune négligence, dit Johnson

QUEBEC (PC) — Il est faux de croire que le gouvernement du Québec a été négligent dans le dossier des frégates, a affirmé hier à l'Assemblée nationale le ministre de l'Industrie et du Commerce Daniel Johnson.

"Je n'ai aucunement le sentiment que le gouvernement du Québec a été négligent", a déclaré le ministre au cours d'un débat sur une motion blâmant le gou-

vernement d'avoir fait preuve de mollesse dans le dossier des frégates.

"La seule négligence que j'ai relevée dans ce dossier, c'est celle du gouvernement du Parti québécois qui nous a précédé, qui a failli à sa tâche d'appuyer nos chantiers maritimes pour qu'ils deviennent des maîtres d'oeuvre et se qualifient. Ils ne l'ont pas fait, on est dix ans en retard."

Pas d'avertisseur de fumée dans 67% des cas

QUEBEC (PC) — L'absence d'un avertisseur de fumée en état de fonctionner est largement responsable des 143 décès survenus au Québec en 1986 lors d'incendies, selon la Direction générale de la prévention des incendies du ministère des Affaires municipales.

Dans le rapport annuel du ministre, déposé hier à l'Assemblée nationale, la direction générale de la prévention des incen-

dies explique que lors des 145 cas de décès survenus l'an dernier, on a noté l'absence d'un avertisseur de fumée dans 67 pour cent des cas. Dans huit pour cent d'autres cas, l'avertisseur n'était pas en état de fonctionner. Dans 18,6 pour cent d'autres cas où l'avertisseur fonctionnait, les décès sont attribuables à une absence de précautions de la part de personnes âgées ou handicapées.

Le dimanche: mandat confié à un comité

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Daniel Johnson, a formé un comité à qui il a confié le mandat de lui faire des recommandations touchant l'ouverture des commerces le dimanche.

Ce comité a comme mandat de tenir des auditions dans le but de découvrir l'état du consensus actuel sur la question et de s'assurer que les intervenants seront des groupes représentatifs des gens intéressés.

Le projet de loi 94 crée un Conseil de la famille "menotté"

— la COFAQ

SHERBROOKE (LO) — La Fédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ) estime que le Conseil de la famille créé par le projet de loi 94 est en quelque sorte "menotté".

"Le projet de loi énumère les fonctions du Conseil mais ajoute 'après consultation du ministre', assujettissant ces fonctions au bon vouloir du ministre. De plus, les avis du Conseil ne pourront être rendus publics qu'avec l'autorisation du ministre encore une fois", a déclaré hier le secrétaire de l'organisme, Michel Morel.

L'absence de moyens financiers adéquats constituerait une autre entrave à l'efficacité du Conseil puisque, relate le porte-parole de la COFAQ, les rumeurs font état d'un budget annuel de 400.000 \$ comparativement à un budget de 800.000 \$ dont disposait le Conseil des affaires sociales et de la famille. "Ce budget était d'ailleurs nettement insuffisant", devait-il ajouter.

La sélection des neuf membres du Conseil inquiète également le porte-parole des familles. "Le projet de Mme Lavoie-Roux sur lequel on nous a consultés en juin, assurait que des représentants d'organismes familiaux siègeraient au Conseil. Le projet de loi 94 parle seulement de gens choisis pour leur intérêt pour les questions familiales".

Par ailleurs, M. Morel se réjouit du préambule du projet de loi qui, dit-il, reconnaît pour la première fois le rôle et l'importance de la famille ainsi que la responsabilité de l'État comme

maître-d'oeuvre en matière de soutien à cette famille.

La COFAQ juge toutefois qu'il s'agit là "d'un tout petit premier pas", beaucoup trop petit pour toutes les enquêtes, les études, les recherches, les prises de position d'organismes familiaux, les revendications dont le gouvernement dispose et qui ont été réalisées depuis 1980.

"Le gouvernement a entre les mains tous les éléments requis pour aller de l'avant", croit M. Morel en ajoutant que la souris dont Québec vient d'accoucher confirme la thèse que de beaux énoncés ont été livrés pour faire faire les gens.

"Quand nous avons été consultés sur le projet de Mme Lavoie-Roux, nous avons appris que des fonctionnaires avaient travaillé dans chacun des ministères pour vérifier la faisabilité des recommandations très concrètes apparaissant au rapport du comité de consultation sur la politique familiale remis en avril 1986", relate encore M. Morel.

Par la même occasion, la ministre alors titulaire du dossier avait annoncé à la COFAQ que, cet automne, le processus de mise en place d'une politique familiale comporterait un énoncé de politique, une structure administrative comme le Conseil de la famille mais aussi les plans d'action des divers ministères.

"Mais, déplore le porte-parole, nous nous retrouvons avec un énoncé de politique très partiel et sans lien avec le rapport du comité de consultation, et aucun plan d'action qui permettrait de vérifier les mesures envisagées pour concrétiser les grands principes".

Selon un livre du Conseil de la langue française

L'avenir du français comme langue de travail au Québec loin d'être assuré

par Norman DELISLE
QUEBEC (PC) — L'avenir du français comme langue de travail au Québec est loin d'être assuré, si on en croit un livre lancé hier soir par le Conseil de la langue française.

Officiellement, la quasi-totalité des entreprises québécoises se sont dotées d'un programme de francisation, comme la loi 101 l'exige.

Mais l'Office de la langue française n'a pas le droit en vertu de la loi de vérifier la progression du français au sein d'une entreprise, sauf s'il y a une plainte formelle ou si le comité de francisation oeuvrant au sein de l'entreprise demande une nouvelle analyse de la situation.

Léger progrès

L'état de nos connaissances permet de conclure à "un léger progrès du français comme langue de travail", conséquence d'une "promotion des francophones" au sein des entreprises, conclut l'auteur.

Mais lorsque le français ne sera plus un gage de promotion socio-économique et lorsque les francophones auront obtenu la plupart des postes qu'ils convoitent, qu'advient-il du français comme langue de travail? se demande l'auteur.

Il signale également les dangers éventuels courus par le français au Québec dans le cadre d'un accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

Le chapitre sur la situation linguistique au Québec n'est qu'un des 12 chapitres du livre "Politique et aménagement linguistiques".

D'autres parties du livre traitent de la situation linguistique du néerlandais en Belgique, du basque et du catalan en Espagne, de l'hébreu en Israël, du suédois en Finlande, de l'espagnol au Mexique et des langues minoritaires en Yougoslavie. Il permet d'intéressantes comparaisons avec la situation québécoise.

Le livre est disponible chez l'Éditeur officiel du Québec.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emploi contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

REPRÉSENTANT
Compagnie dans le domaine de la réfrigération est à la recherche d'un représentant pour couvrir le territoire des Cantons de l'Est.
Qualifications: Connaissance en réfrigération et climatisation.
Bilingue de préférence. Faire parvenir votre curriculum vitae au:
4238, rue King ouest,
Sherbrooke, QC
J1L 1W6
ou téléphonez à 564-8400 demandez Joël Neault. 31342

OFFRE D'EMPLOI
Un manufacturier dans le domaine des pièces d'automobiles, récemment localisé dans la région de Magog, requiert les services d'un
commis-comptable
pour ses nouveaux bureaux.
La personne candidate doit être bilingue, familière avec un système d'ordinateur et maîtriser la dactylographie.
De l'expérience aux comptes à payer, à recevoir ainsi que la connaissance des documents douaniers seront des atouts.
Le salaire et les bénéfices marginaux seront établis selon la compétence.
Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse suivante, à l'attention de M. Lampron.
CENTRE D'EMPLOI DU CANADA
67 Est, rue Principale
Magog, QC J1X 1Y4
Date limite des candidatures: le 14 décembre 1987. 31368

OPÉRATEUR DE COMMANDE NUMÉRIQUE
Si tu es un jeune gradué en technologie de fabrication mécanique ou ayant terminé un cours collégial en commande numérique et que tu recherches l'opportunité de travailler pour une compagnie reconnue mondialement, nous avons un emploi pour toi.
Nous sommes à construire une nouvelle usine dans la région de Magog où il y aura plusieurs machines-outils incluant des tours à commande numérique qui nécessitent des connaissances en programmation. Nous offrons des postes aux nouveaux finissants qui pourront appliquer leur technologie et nous faire profiter de leurs connaissances en machinage en ingénierie et dépannage.
Si tu veux cette opportunité, envoie ton curriculum vitae au:
CENTRE D'EMPLOI DU CANADA
67 Est, rue Principale
Magog, QC J1X 1Y4
à l'attention de M. Lampron.
Date limite des candidatures: le 14 décembre 1987. 31369

OPÉRATEUR DE MACHINES-OUTILS
Une nouvelle usine d'usinage, située dans la région de Magog, requiert les services de personnes dynamiques.
Les candidats doivent posséder des aptitudes en mécanique, être en mesure de servir les besoins de nos clients et à exercer leur travail sans superviseur. Les candidats ayant des connaissances en usinage industriel seront préférés.
Nous sommes déterminés à créer une atmosphère de coopération où la flexibilité du personnel sera mise à contribution pour progresser dans l'entreprise. Les salaires et bénéfices marginaux sont comparables à ceux offerts dans la région.
Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante, à l'attention de M. Lampron.
CENTRE D'EMPLOI DU CANADA
67 Est, rue Principale
Magog, QC J1X 1Y4
Date limite des candidatures: le 14 décembre 1987. 31370

Spécialisé dans la recherche d'enfants disparus

Colin Maxwell peut se vanter d'un taux de réussite de 70%

par Rob CARRICK
TORONTO (PC) — Les filières de Colin Maxwell débordent de dossiers sur des kidnappers, des parents anxieux et, souvent, sur des enfants malchanceux ou perturbés.

Les "plantes" plus à la mode que jamais dans les produits capillaires

PARIS (AFP) — Jamais sans doute autant qu'aujourd'hui, les "plantes" n'auront été à la mode dans les produits de soins. Ce besoin d'un retour aux sources est parfaitement explicable par l'excès de techniques qui, désormais, régissent notre vie. Le désir manifesté par les citadins d'aller "brouter de l'herbe" à chaque week-end fait partie de ce besoin de nature dont nous souffrons tous à un degré plus ou moins intense.

Les plantes, entrent notamment dans la composition de nombreux produits capillaires. Elles sont bénéfiques aux cuirs chevelus maltraités par la vie stressante que nous subissons. "Traitez votre cuir chevelu et vous traiterez vraiment vos cheveux", dit l'un des "grands" du cheveu, René Furterer.

Les massages spécifiques, les brossages sont essentiels. Les produits adaptés à chaque cas ne le sont pas moins. Tous contiennent des plantes bénéfiques qui entrent dans la composition des shampooings, produits de soins, crèmes de massages, etc... En voici quelques-unes, parmi les plus souvent employées.

— L'achillée Mille-feuilles, aux propriétés antiseptiques, est utilisée dans les lotions antiseborrhéiques ou les shampooings pour cheveux normaux.

— Les Racines d'Angélique, réduites en poudre, entrent dans la composition des shampooings secs.

— L'écorce de grain d'avoine, adoucissante et émouline, est utilisée pour les shampooings à usages fréquents.

— Le Basilic (ou Pistou) empêche la chute des cheveux (en infusion concentrée).

— La Farine de Blé est utilisée comme régulateur, dans les shampooings pour cheveux gras (on peut l'utiliser directement en shampooing sec).

— Le Bois de Panama entre dans la composition des shampooings doux.

— Le Bouleau blanc, aux vertus cicatrisantes, est un adoucissant.

— Le Buis contient des alcaloïdes qui freinent la chute des cheveux.

— La Camomille Allemande a un pouvoir éclaircissant et entre dans la composition des shampooings pour cheveux blonds.

— La Grande Capucine a des propriétés antiseptiques. Elle entre dans la composition des shampooings antipelliculaires.

— La Centauree Bleue contient de l'azulène qui atténue ou supprime même le jaunissement des cheveux blancs (à utiliser en rinçages).

— Le cèdre, astringent et antiseborrhéique, entre dans la composition des shampooings pour cheveux gras.

— Le Genévrier, tonifiant est utilisé dans les shampooings pour cheveux normaux, mais également dans les produits de traitement de certaines dermatoses du cuir chevelu.

— Le Gentiane Jaune est utilisée dans le traitement des cheveux gras auxquels elle apporte un effet gainant.

— Le Ginseng contient des stéroïdes, des saponifères et des alcoïdes aux vertus nettoyantes et toniques (shampooings à usage fréquent et après-shampooings).

— La Guimauve réputée pour ses vertus adoucissantes et émoulineuses nettoie en douceur.

— Le Henné contient des tanins aux vertus tonifiantes, astringentes et gainantes (pour cheveux châtains ou roux fragiles).

— L'Iris (la racine) possède des vertus absorbantes (pour shampooings secs).

Maxwell, un enquêteur privé qui se spécialise dans la recherche d'enfants disparus, nous relate l'aventure d'une fillette de 11 ans, sexuellement active, qui a fui un soir avec une amie de 15 ans, de la résidence de ses parents, au nord de Toronto, après une querelle familiale.

Quelques jours plus tard, de dire l'enquêteur, la fillette téléphonait à quelques amis, affirmant qu'elle utilisait un téléphone à bord d'une luxueuse Continental. "Je suis en parfaite santé et nous nous amusons comme des folles."

"Le gars les avait recueillies vers minuit, alors qu'elles faisaient de l'auto-stop. Quelle stupidité", de s'exclamer Maxwell.

"Après les avoir prises à son bord, il les a conduites à son domicile. Il les fit boire, leur fit teindre les cheveux et leur remettait \$20 chacune, à chaque jour, pour leur permettre d'aller au cinéma. Elles pouvaient boire, fumer et se coucher à toute heure de la nuit. Elles se croyaient au paradis."

Il a retrouvé les deux jeunes filles quelques jours plus tard dans un restaurant du centre-ville de Toronto. Elles affirmèrent n'avoir pas été molestées: elles ont été très chanceuses, affirme Maxwell.

"J'estime que trois ou quatre jours plus tard, elles auraient dû commencer à rembourser leur bienfaiteur..."

Agé de 31 ans, Maxwell ne brille pas par modestie: "Je suis le meilleur enquêteur au Canada pour la recherche d'enfants disparus. Je les retrouve très rapidement. Je n'ai pas à prendre de détours, dans mon travail, et je vais directement là où je sais pouvoir retrouver mon client."

Quête personnelle

Trêve de forfanterie, Maxwell admet avoir été entraîné dans ce métier pour des motifs personnels. Divorcé et père d'un fils de quatre ans, il a eu des problèmes personnels avec la justice.

"J'ai dû combattre le système judiciaire pour obtenir la garde de mon enfant, pour bénéficier de droits de visite, pour conserver des droits en ma qualité de parent. Lorsqu'un client m'aborde en m'affirmant que je suis incapable de comprendre ses angoisses, je peux lui répondre par l'affirmative. Je le comprends très bien.

"Il est très, très difficile et délicat de traiter toute affaire impliquant un enfant."

Maxwell a récemment complété un contrat de huit mois auprès de Childfind, un organisme à but non lucratif qui réalise ses propres enquêtes, fournit des informations aux services de police et distribue les photos d'enfants disparus.

Il avait momentanément installé ses pénates au siège social de l'organisme, à Oakville, près de Toronto où il a résolu plus de 40 cas, inscrivant un taux de réussite de 70 pour cent, pourcentage considéré comme phénoménal par les policiers.



Agé de 31 ans, Colin Maxwell se qualifie lui-même du "meilleur enquêteur au Canada pour la recherche d'enfants disparus".

"Colin possède de remarquables talents d'enquêteur", affirme Patricia Foster, présidente de Childfind. "Il sera difficile à remplacer."

Les enquêtes confiées à Maxwell sont de trois catégories: les enlèvements par des étrangers, qui sont presque toujours à connotation sexuelle; les fugues; et les enlèvements par un parent, les affaires les plus fréquentes.

Il devint célèbre en mai dernier après avoir réglé une disparition impliquant une femme qui avait fui avec un garçonnet de 11 ans de Lethbridge, en Alberta. La femme s'était attachée à l'enfant alors qu'elle-même, son époux et ses enfants avaient trouvé refuge chez la mère du disparu.

"Les autorités de l'Alberta m'ont refilé l'affaire, croyant que je serais incapable de la résoudre."

Six jours plus tard, Maxwell retraçait la femme et le garçonnet dans un hôtel minable de la région torontoise. Ils avaient traversé la moitié du pays en auto-stop. Il refuse d'expliquer ses méthodes d'investigation. "J'ai utilisé toutes les ressources à ma disposition."

Le jeune homme a oeuvré comme enquêteur auprès de plusieurs firmes avant de se lancer à son compte.

Il a choisi de retracer les enfants disparus après avoir lu, dans un journal, l'aventure d'une femme de Burlington, en Ontario, qui n'avait eu aucune nouvelle de son enfant depuis que son époux l'avait enlevé, quatre ans plus tôt. Il mit 30 jours à fermer ce dossier.

Un prix de 20,000 \$ et une mention d'honneur pour le Carrefour de solidarité internationale de Sherbrooke

SHERBROOKE — Le Carrefour de solidarité internationale de Sherbrooke a obtenu un prix de 20,000 \$ et une mention d'honneur pour son projet intitulé "Des maisons avec des ressources locales", réalisé au Brésil.

Ce prix a récemment été octroyé à l'organisme par le ministère des Relations internationales et l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, dans le cadre d'un concours ouvert aux organisations de coopération internationale pour l'Année internationale du logement des sans-abri.

En cours présentement, le projet "Des maisons avec des ressources locales" consiste principalement à utiliser le résidu de la canne à sucre, ce qu'on appelle le "vinhoto", pour la construction de maisons à un coût peu élevé dans les bidonvilles de Piracicaba.

En effet, le "vinhoto" est présentement rejeté dans les rivières et il possède presque les mêmes propriétés que le ciment. Il

est aussi résistant que le ciment et il n'est pas dispendieux. En s'en servant comme substitut au ciment, des ressources locales abondantes sont utilisées et un problème de pollution est éradiqué.

Le principal but du projet est de permettre aux résidents de Piracicaba, ville de 350,000 habitants situé à 160 kilomètres de Sao Paulo, de résoudre des problèmes d'habitation de façon auto-gestionnaire. Aussi, les organisateurs du projet désirent que les résidents se servent des moyens disponibles dans le milieu.

A Piracicaba, les bidonvilles comptent 30,000 personnes qui vivent dans 12,000 baraques en bois. Pour cette raison, quatre organisations de cette région du Brésil, l'Institut d'éducation de Piracicaba, l'Action culturelle et de technologie appropriée, l'Université méthodiste et l'Association des Favelas ont collaboré au projet.

Trois types d'intervention sont favorisés pour ce projet, soit, l'éducation, la formation des leaders et la fabrication des briques.

MANUFACTURIER DE STORES

SÉRIEL

SPÉCIAUX de DÉCEMBRE

GRAND SPECIAL HORIZONTAL ALUMINIUM

MAGASIN A ESCOMPTES
pourquoi payer plus cher?
Nous fabriquons nos stores verticaux avec des produits de base de première qualité.

NOUVEAU! VERTICAL LAMELLE 1/2" LAMINE SUR PVC 3 1/2" de larg.

VENTE D'ÉCOULEMENT DE TISSU
jusqu'à épuisement du matériel.

Ex.: 75 x 84 tissu **89.95**
75 x 84 P.V.C. **59.95**

ATELIER DU STORE Inc.
133, rue Alexandre, Sherbrooke — 562-2109

RABAIS D'AVANT NOËL

30% sur ALLIANCE

20% BIJOUX OR

15% BIJOUX ARGENT

Réparation rapide pendant votre magasinage.

Sur présentation de preuve d'achat chez nous nous nettoyons GRATUITEMENT vos bijoux. Offre valide jusqu'au 15 décembre.

Pour mieux vous servir la Joaillerie Le Galion vous invite dans son nouveau local, situé dans la nouvelle section des Terrasses Rock Forest.

Propriétaires:
Florent Willard, Giuseppe Danella
qui vous offrent
EXPERIENCE QUALITE SERVICE
JOAILLERIE
Le Galion
Terrasses Rock Forest
4857, Boul. Bourque
Rock Forest 564-2451

Vente avant Noël

Robes et Ensembles jupe

Valeurs de 125\$ à 200\$
En spécial **49\$ et 89\$**

Jupes, Gilets Blouses, Pantalons

Valeurs de 50\$ à 100\$
En spécial **29\$ ou 49\$**

Manteaux d'hiver

Rabais de **50%**

10% de réduction sur tout autre vêtement à prix régulier.

MARIE Elle

Les Galeries Quatre Saisons

Séjour d'une Sherbrookoise en Haïti: Jocelyne Laurent

Une erreur s'est glissée dans le texte publié dans notre édition d'hier et portant sur le voyage d'une Sherbrookoise en Haïti, où elle a côtoyé Jean Civil, militant du RDNP, pendant la campagne électorale dans ce pays. L'interlocutrice se nomme Jocelyne Laurent, et non Jocelyne Vincent comme mentionné dans le reportage. Nos excuses.

Décor Royal Boutique de décoration et cadeaux de distinction.

Pour Noël

CHOIX EXCEPTIONNEL DE CADEAUX

- * Emballage cadeau gratuit
- * Plan mise de côté

Promenades King
2341 King ouest
Sherbrooke 564-4049

Christine Prévost

maintenant au 407 rue Marquette Sherbrooke 569-1882

SALON COUP DE PEIGNE ELLE et LUI enr.
"COIFFER À VOTRE STYLE"

*C'est fou, mais j'avais un goût
de technologie*

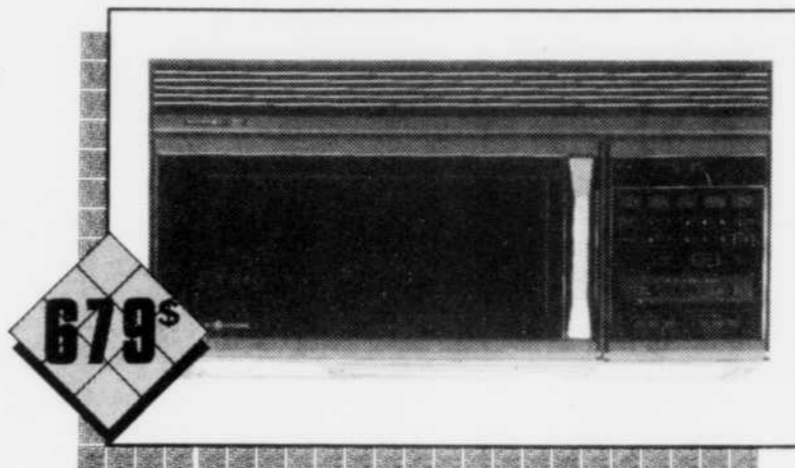


ma cuisine

GENERAL ELECTRIC

Avec un four à micro-ondes General Electric, c'est si simple et si rapide! Bureau et Bureau, les spécialistes de la micro-cuisson à Sherbrooke, ont le modèle qui répondra à vos besoins. Et ils ont plus: des cours de micro-cuisson **gratuits** (avec achat) pour vous aider à profiter au maximum de votre appareil.

Spécialistes de la micro-cuisson à Sherbrooke
Cours de micro-cuisson



SPACEMAKER (JWS21)
LE PASSE-PARTOUT DE VOTRE CUISINE.

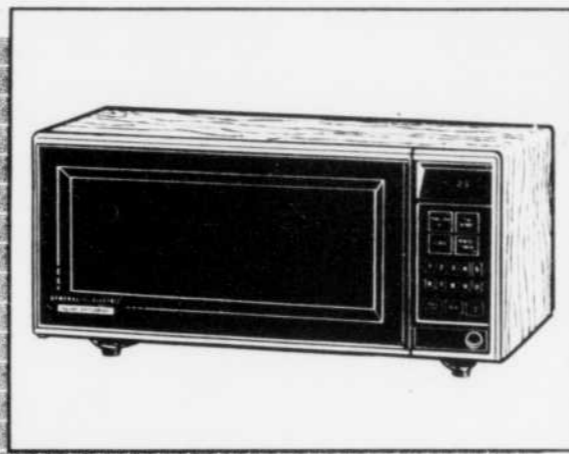
SPACEMAKER AU-DESSUS DE VOTRE CUISINIÈRE! LA SOLUTION INTELLIGENTE ET MANIABLE!

- ◆ hotte et lampe intégrées
- ◆ décongélation automatique
- ◆ rôtissage automatique
- ◆ sonde thermométrique
- ◆ cinq étapes de programmation
- ◆ capacité: 1 pi³



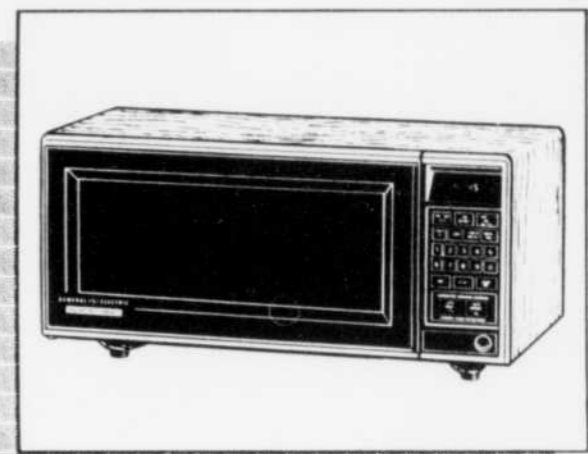
SPACEMAKER (JMO625)
EFFICACE ET INGÉNIEUX, IL LOGE PARTOUT!

- ◆ mémoire à deux étapes
- ◆ dix niveaux de puissance
- ◆ cuisson selon poids
- ◆ capacité: 0,6 pi³



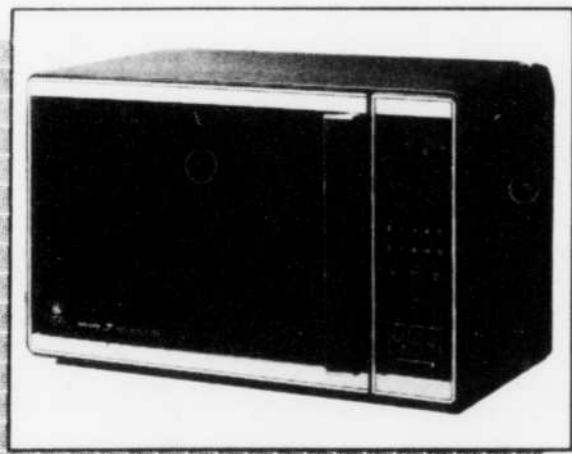
SPACEMAKER (JW425)
DÉGAGEZ VOTRE COMPTOIR DE CUISINE, VOTRE MICRO-ONDES SOUS VOS ARMOIRES!

- ◆ commandes de cuisson électroniques
- ◆ trois étapes de programmation
- ◆ capacité: 0,8 pi³



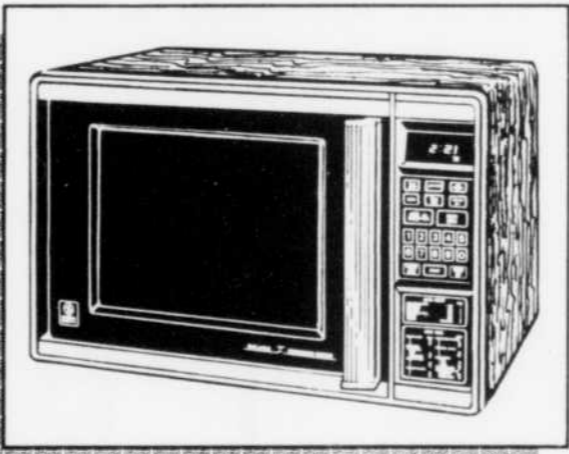
SPACEMAKER (JW445)
DÉGAGEZ VOTRE COMPTOIR DE CUISINE!

- ◆ dix niveaux de puissance
- ◆ sonde thermométrique
- ◆ rôtissage et mijotage automatiques
- ◆ capacité: 0,8 pi³



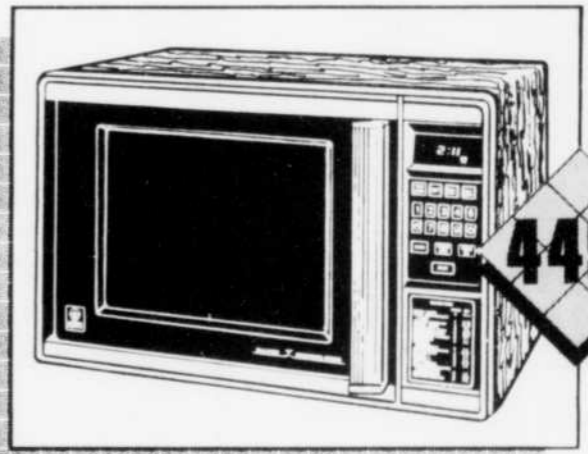
(JX235)
PLUS DE CUISSONS APPROXIMATIVES! LE JX 235 ÉVALUE LUI-MÊME LE TEMPS DE CUISSON SELON LES POIDS ET LES VIANDES.

- ◆ rôtissage automatique
- ◆ mijotage automatique
- ◆ décongélation automatique
- ◆ capacité: 1,4 pi³



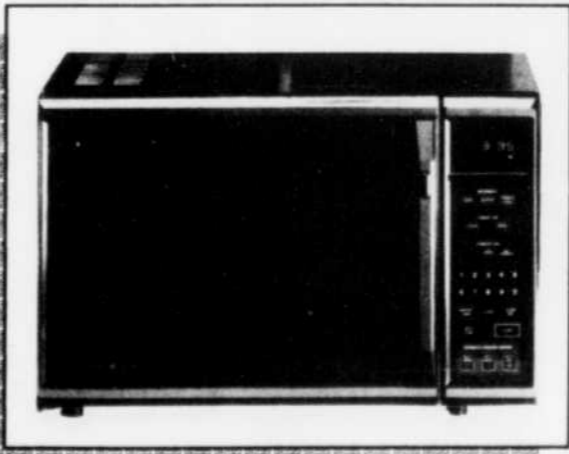
(JX221)
système de micro-ondes Dual-Wave

- ◆ dix niveaux de puissance
- ◆ rôtissage automatique
- ◆ programmable jusqu'à 3 étapes
- ◆ capacité: 1,4 pi³



(JX212)
LE FOUR ACCOMPLI!

- ◆ système de micro-ondes Dual-Wave
- ◆ commandes de cuisson électroniques
- ◆ sonde thermométrique
- ◆ capacité: 1,4 pi³



(JX335)
VOILÀ LE FOUR QUI A TOUS LES ATOUTS EN MAIN: LA CONVECTION ET LES MICRO-ONDES.

- ◆ cuisson par convection
- ◆ mijotage automatique
- ◆ capacité: 1,4 pi³

DUAL-WAVE
UN SYSTÈME RÉVOLUTIONNAIRE
Grâce au système Dual-Wave, les aliments sont enveloppés par des flux de micro-ondes provenant de la sole et de la voûte du four. La cuisson se fait donc uniformément. Et chaque pouce de votre four à micro-ondes est utilisé.



*C'est fou
comme on se comprend
mon marchand et moi*



La carte de crédit Bureau et Bureau est disponible à nos magasins

Bureau et Bureau inc.
600, rue Galt Ouest, Sherbrooke
566, 1^{re} Avenue, Asbestos

MEUBLES
SÉLECTION

DE TOUT...ET DE TOUS

La vie dans les Cantons



4,012 \$ pour la Fondation des maladies du cœur (Photo La Tribune par Claude Poulin)

Dans le cadre de la journée "Sautons en cœur", les élèves de l'école Le Boisjoli, de Rock Forest, ont amassé un montant de 4012 \$, qu'ils ont remis à la Fondation du Québec des maladies du cœur. Cette journée a pour objectif de promouvoir les bénéfices apportés au système cardio-vasculaire, par l'exercice du saut à la corde. Lors de la remise du chèque, Vanessa Lord, élève, Yvette Tessier, coordonnatrice régionale de la fondation, Lucie Clément, éducatrice physique et Dominic Imbeault, élève étaient présents.

Subvention de 2,000 \$

Pour aider le financement de son programme de stagiaires étudiants outre-mer, le Carrefour de solidarité internationale établi à Sherbrooke a reçu une subvention de 2,000 \$ du ministère des Relations internationales du Québec. Le député de Sherbrooke, André J. Hamel, remet le chèque au président de l'organisme, Julio Rodriguez. Grâce au programme, environ 35 étudiants ont profité d'un stage dans un pays du Tiers-monde dans le cadre de leurs études universitaires.



(Photo La Tribune par Christian Landry)

Ephémérides

Vendredi 11 décembre 1987, 345ème jour de l'année.

Fêtes à souhaiter: Damase (pape, archéologue et poète, mort en 384), Daniel, Danielle, Dany. Anniversaires historiques: 1982 — L'Italie rappelle son ambassadeur à Sofia après l'annonce de la découverte d'une filière bul-

gare dans l'enquête sur l'attentat contre Jean-Paul II.

1981 — Le diplomate péruvien Javier Perez de Cuellar est élu secrétaire général de l'ONU.

1974 — Le parlement britannique refuse de rétablir la peine de mort pour les terroristes.

1972 — Les astronautes d'Apollo 17, la dernière mission du program-

me du même nom, se posent sur la Lune.

1961 — Deux unités d'hélicoptères américaines débarquent à Saïgon; c'est la première intervention directe des États-Unis dans la guerre du Vietnam.

1941 — Les États-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne nazie et à l'Italie fasciste.

1936 — George VI monte sur le trône d'Angleterre à l'abdication d'Édouard VIII.

Ils sont nés un 11 décembre: Le compositeur français Hector Berlioz (1803-1869) L'écrivain français Alfred de Musset (1810-1857) L'acteur français Jean Marais (1913) Le chanteur français Enrico Macias (1938)

PENSÉE DU JOUR:

Les lois ressemblent aux toiles d'araignée qui n'arrêtent que les petites mouches. (Solon)

Assermentation



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

De nouveaux avocats et avocates ont rejoint les rangs du Barreau et ont été assermentés récemment. Il s'agit, de gauche à droite, de Francine Gilbert, Martine Pageau, Louise Leduc, en



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

D'autres nouveaux membres du Barreau, dans l'ordre habituel: en présence de Guy Landry, président de l'Association des avocats du Québec, Stéphane Hudon, Caroline Rhéaume, Charles Ouellet, en présence également d'Hélène Gervais, bâtonnier, Manon Jubinville, Sylvie Duquette, et enfin, la vice-présidente de l'Association du Barreau canadien, division du Québec, Suzanne Thibodeau.

Notes d'histoire

Né à Bromptonville en 1941, il a été membre de la congrégation des Frères du Sacré-Coeur pendant trois ans avant d'être rendu à l'état

laïc. Après avoir enseigné à Sherbrooke, à Bromptonville, à Magog, à St-Denis-sur-Richelieu et à St-Hyacinthe, il s'est établi à demeure à

Bromptonville en 1967 où il enseigne depuis. Elu conseiller municipal de Bromptonville en 1972, il est maire de cette ville depuis 1979.

Réponse à la question de vendredi: Ruth Taylor

La Tribune salue



André Rousseau, bénévole à l'Opération Nez Rouge.



Soyez juge Par Me André Collard

Logement et peinture

en collaboration avec Me Micheline PLANTE

Le propriétaire a-t-il le devoir, en cours de bail, de refaire la peinture, ainsi que de procéder au replâtrage lorsque les murs du logement s'écaillent? FAITS: Les faits soumis au Tribunal, sont les suivants:

Un an après son arrivée dans le logement, un locataire se rend compte que les murs et les plafonds ont commencé à se lézarder puis à craquer. De plus, une inondation est survenue, ce qui a aggravé la situation. Le locataire a démontré qu'il s'est écoulé un délai de trois mois entre la date de l'inondation et celle des réparations. Malgré le fait qu'il y a eu ces réparations, la peinture a continué à s'écailler.

Le locataire prétend que le propriétaire doit refaire la peinture sur l'ensemble des murs, car il a l'obligation de maintenir le logement dans un bon état de salubrité et d'habitabilité. Il désire obtenir une diminution de loyer prétendant que le logement n'est pas adéquat.

QUESTION: Croquez-vous que le propriétaire a l'obligation de refaire la peinture du logement dans de pareilles situations?

DECISION: La demande du locataire est accueillie.

MOTIFS: Le propriétaire a l'obligation d'effectuer le plâtrage et la peinture du logement, car la Loi lui impose de livrer et de maintenir ce logement en bon état de propreté.

Lorsque le locataire prend par la suite possession des lieux, il a lui aussi l'obligation légale de maintenir les lieux en bon état de propreté. Lorsque la détérioration des lieux n'est pas due à sa négligence, mais qu'elle provient plutôt du vieillissement des lieux ou d'un événement particulier comme une inondation, c'est au propriétaire qu'incombe la responsabilité de procéder aux réparations nécessaires.

La Régie du Logement accueille donc la demande du locataire et accorde une diminution de loyer au montant de 25.00 \$ par mois.

Pour obtenir copie de ce jugement, veuillez en faire la demande à:

AIDE JURIDIQUE a / S: Denise Bachand 225, rue King ouest, bur. 234 Sherbrooke, (Québec) J1H 1P8

FAUST



Promotion de Noël



MANTEAUX

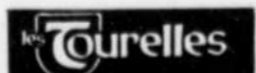
Hommes et femmes à partir de

69.99\$

PANTALONS SPORT

Hommes et femmes Rabais de

10 \$



3025 ouest, rue King, Sherbrooke Tél: 821-4413

La montre: un bijou.

RAYMOND WEIL GENEVE
KL MONTRES KARL LAGERFELD PARIS
Sutton
Armitron
ORION

De \$65 à \$2000
LE MONDE DE LA MODE.
Ronald Fortier inc.
Gemmologiste agréé
43, Wellington nord, Centre-ville, Sherbrooke

**y'a pas meilleur
pour les prix!**



SUPER VENTE AVANT NOËL



el ran

EXCLUSIVITÉ - LE MEUBLEUR -

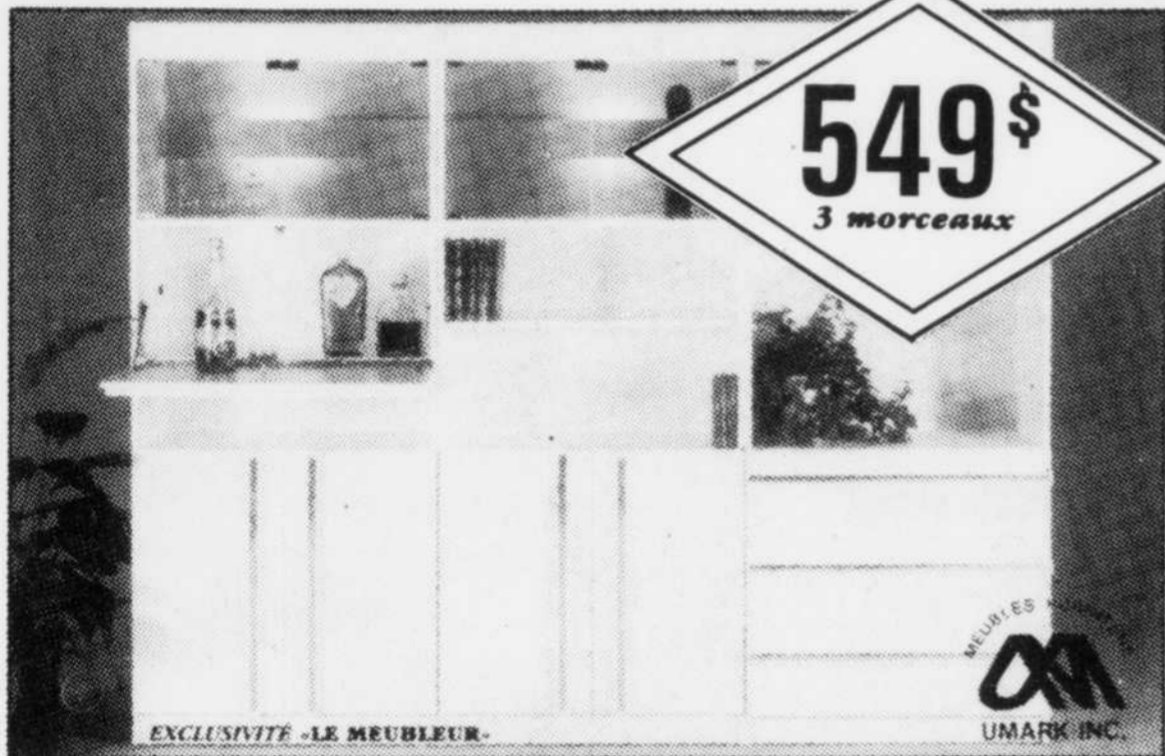
ENSEMBLE DE
RELAXATION DE
EL RAN
À PRIX TRÈS
COUPÉ



339\$

Fauteuil
berçant
inclinable.

Relaxon



549\$
3 morceaux

EXCLUSIVITÉ - LE MEUBLEUR -



UNITÉ
MURALE

CHAISE
BERÇANTE
SUR BILLES

Tabouret
en sus.



279\$

EXCLUSIVITÉ - LE MEUBLEUR -

Shermag



EXCLUSIVITÉ "LE MEUBLEUR" Tables de nuit en sus.

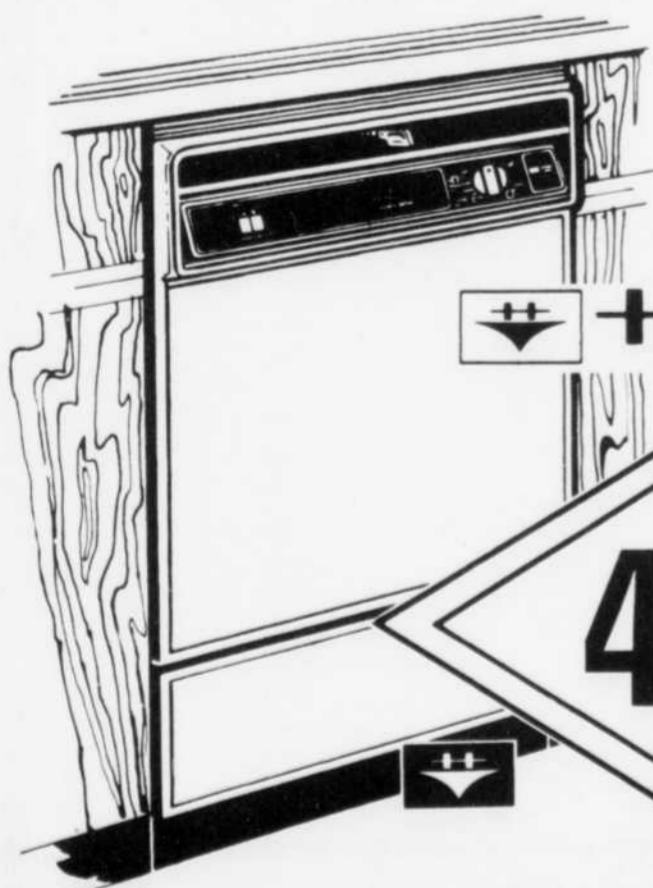
799\$
4 morceaux



399\$
5 morceaux

Buffet et
vaisselier
en sus.

EXCLUSIVITÉ - LE MEUBLEUR -

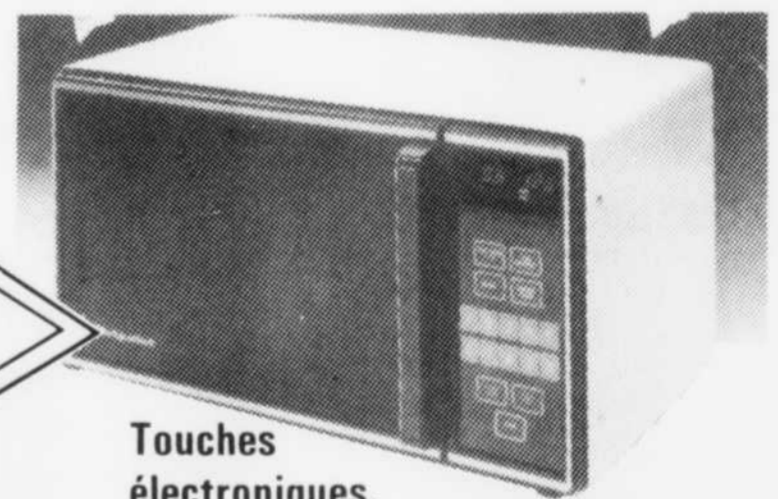


LAVE-
VAISSELLE
4 cycles

Hotpoint

429\$

MICRO-
ONDES



Touches
électroniques.

259\$

HOTPOINT
POUR LE STYLE

**LE
MEUBLEUR**

31385



Meubles Lennoxville Inc.
153, rue Queen, Lennoxville, 566-5844
VISITEZ NOS 4 ÉTAGES

Plan mise de côté



Master Card
et Visa acceptées.

Mont MALAMUT village vacances



OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

SODEGO INC., la société de développement du Village Vacances du Mont Malamut est à la recherche d'entrepreneurs pour les types de commerce suivants (franchise ou autre):

- Boutiques:
 - vêtements et équipement de sport
 - souvenirs
- Restaurants:
 - fruits de mer
 - classique français
 - restauration-minute
 - autres
- Bars:
 - club de nuit
 - pub anglais
 - piano bar
- Services de santé:
 - pharmacie
 - clinique médicale
 - clinique dentaire
- Services alimentaires:
 - épicerie
 - dépanneur
 - boulangerie
 - pâtisserie
 - boucherie & charcuterie
 - chocolaterie
- Autres services:
 - tabagie
 - station service automobile
 - nettoyeur
 - coiffeur
 - manucure et pédicure
 - laverie et blanchisserie
- Services récréatifs:
 - garderie et centre d'animation pour les enfants
 - école de ski
 - école de ski nautique
 - école de golf
 - école de voile
 - centre équestre
 - SPA
 - salon de bronzage
 - salon de massage
 - sauna

OPPORTUNITÉS D'EMPLOIS

SODEGO INC., la société de développement du Village Vacances du Mont Malamut est à la recherche de personnes pouvant remplir les postes suivants: (N.B.: les personnes occupant des postes auprès du public sont bilingues).

- Hébergement:
 - réceptionnistes
 - bagagistes
 - comptables et contrôleurs
 - réservation
 - caissiers
 - ménage
 - lingerie
 - entretien (électriciens, plombiers)
- Restauration:
 - personnel de cuisine
 - personnel de service aux tables
 - entretien
- Récréation:
 - accueil
 - moniteurs (squash, tennis, quilles, ...)
 - jardiniers
 - techniciens forestiers
 - préposés aux écuries
 - préposés aux chenils
 - entraîneurs des chevaux
 - entraîneurs des chiens
 - conducteurs de calèche
 - conducteurs de traîneau à chien

PUBLI-REPORTAGE

Adresser toute correspondance au:

**Directeur général du
Village Vacances du Mont Malamut
a/s Bureau du tourisme de la région de Mégantic
4516, rue Laval, Lac-Mégantic, G6B 1C5**